



Retour sur l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

- Fin 2021, l'objectif CCLST d'amélioration de l'habitat (période 2018/2021) n'atteint que 73%
- L'objectif global à fin 2022 est de 801 logements, nous n'en sommes qu'à 501

⇒ comment passer d'une moyenne de 125 logements par an sur les 4 dernières années, à 300 logements en 9 mois pour atteindre l'objectif ?

Faisons une analyse plus fine des 501 bénéficiaires qui ont reçu des aides :

- 63% se sont consacrées à la lutte contre la précarité énergétique
- 34% au maintien à domicile
- 3% partagées entre la lutte contre l'habitat indigne et les travaux des propriétaires bailleurs

Les travaux dédiés à 1 logement de propriétaire bailleur coûtent aussi cher que 2 logements en précarité énergétique et 5 en maintien à domicile.

Pour se rapprocher des objectifs fixés dans l'OPAH qui se termine et traduire les orientations du SCoT à venir, il faut répondre aux besoins de tous les foyers en précarité énergétique, en subventionnant au moins 50 % du coût des travaux. Un nouveau défi pour la CCLST et un espoir pour des centaines de familles de réduire les factures et les émissions de gaz à effet de serre de logements, tout en créant des emplois durables dans le territoire.

Adrien Painchault, Marie-Nicole Suzanne
Loches l'Élan Collectif